

Préface

Les certificats de travail relèvent d'un genre littéraire fort stimulant pour l'observateur.

Sous l'angle de la vérité

Soyons tout d'abord clairs et un zeste polémique : les certificats de travail ne peuvent que mentir. Au mieux, ils ne sont qu'une description raisonnée et clinique de l'activité professionnelle du collaborateur. Au pire, une interprétation subjective adossée à des éléments factuels choisis.

Dans les deux cas, ils ne reflètent que bien injustement le sel de l'activité, les micro-comportements qui dénouent et facilitent la résolution des conflits, les mille et un détails qui amènent un projet à bon port, l'huile sociale que l'on met dans les rouages organisationnels et qui évite que la machine grippe... Comme si ce genre littéraire étrange – car incapable de saisir l'essentiel – s'était sclérosé en se figeant dans des conventions standardisées, voire codifiées. C'est que la vie professionnelle est un film alors que le certificat de travail reste au mieux une photographie.

Sous l'angle de la généalogie du genre

Il est clairement admis que le certificat de travail demeure une pièce maîtresse du dossier des postulants. Plus ce dernier est expérimenté professionnellement, plus les certificats prendront d'importance aux yeux des recruteurs, au détriment des diplômes dont la valeur s'étiolle peu à peu au fil des ans. Et la notion même de certificat certifie l'importance de la nature de ce document : qu'il soit de bonne vie et de bonnes mœurs, de naissance, de vaccination, de propriété, de salaire ou de conformité, le certificat reste un document officiel et légitime qui garantit l'authenticité des dires.

Sous l'angle de la sociologie du travail

Véritable spécificité helvétique, à l'instar du Parfait, de l'Ovomaltine et du couteau suisse, le certificat existe parfois sous d'autres contrées sous des formes fréquemment exotiques. Mais l'on attend encore le thésard qui procédera à une analyse comparée de la sémantique des certificats de travail suisses sur les 50 dernières années. Sociologues et archivistes constateront alors les expressions datées (« *il est de bon commandement* »), les considérations hygiénistes (« *de présentation soignée, propre, honnête et ponctuelle...* »), les intitulés de fonction obsolète (« *dame de réception...* »), enfin les hiérarchies sociales (2 pages fleuries pour un banquier, 2 lignes sèches pour un maître d'hôtel).

L'ouvrage de Denis Collé et de Yann Meyer intègre ces 3 trois mises en abyme (la vérité, la généalogie et l'histoire). En ce sens, il est salvateur ; il soutient le rédacteur en

VIII Guide pratique du certificat de travail

précisant le cadre contractuel et en insistant sur les bonnes pratiques, guide le lecteur en lui offrant les clés d'interprétation du contenu et enfin propose une intelligente alternative rédactionnelle. A l'heure où certains rêvent d'automatiser la rédaction des certificats de travail par la grâce d'un progiciel informatique, Collé et Meyer nous rappellent par leur publication que le certificat de travail reste avant tout un texte subtil à rédiger (complet, pertinent et bienveillant) dont la justesse doit rivaliser avec l'élégance de la formulation.

Stéphane Haefliger*

* Le préfacier est directeur des Ressources humaines de la Banque Privée Espírito Santo et chargé de cours dans plusieurs établissements universitaires. Psycho-sociologue de formation, il rédige régulièrement articles, chroniques et billets d'humeur dans des revues spécialisées.